

Séance du 27 mars 2009

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, convoqué le 20 mars 2009, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Grenet, Maire-Président ; Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mmes Bisauta, Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Darmendrail, Castel, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau -Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, M. Aguerre, Mme Thicoïpé, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Etchegaray à Mme Lauqué ; M. Gouffrant à M. Jaussaud ; Mme Boé à Mme Chevrel ; Mme Chabaud-Nadin à M. Pommiez ; M. Lacassagne à Mme Darmendrail ; Mme Demont à M. Causse ; Mme Touraton à Mme Doucet-Joyé ; M. Etcheto à M. Aguerre.

ABSENTE : Mme Loupien-Suares.

SECRETAIRE : Mme Salducci.

OBJET : FONCIER - Acquisition à titre onéreux à la Communauté d'Agglomération de B.A.B. d'un terrain sis à l'angle de l'avenue de la Légion Tchèque et de la rue de Maledaille pour aménagement de voirie

Madame LAUQUE présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de l'exercice de son droit de préemption et à la demande de la commune de Bayonne, la Communauté d'Agglomération de B.A.B a acquis, par acte du 30 septembre 2007, l'immeuble à usage d'habitation, cadastré BN 117 et situé à l'angle de l'avenue de la Légion Tchèque et de la rue de Maledaille.

En effet, ce bien constitue l'emplacement réservé n° 2 au Plan local d'urbanisme en vue d'élargir l'avenue de la Légion Tchèque.

Pour réaliser cette opération, il est donc nécessaire que la Communauté d'Agglomération de B.A.B rétrocède à la commune de Bayonne cette propriété moyennant le montant de 264 600 € (prix auquel l'établissement intercommunal en a fait l'acquisition), auquel s'ajoutera le montant des frais de la préemption.

Ce montant de transaction est conforme à l'estimation des services fiscaux en date du 16 mars 2009.

Je vous demande en conséquence de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents permettant de concrétiser ladite transaction.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.